



'S Blättle

Le Petit Journal de Bartenheim - MARS 2011 - n°12

Sommaire

PAGE 2:

- Vœux du Maire

PAGE 3:

- Echos du Conseil Municipal

PAGE 4:

- Zone d'aménagement du Hattel

PAGE 5 à 6:

- Infos Pratiques

PAGE 6:

- Environnement
- Informations diverses

PAGE 7 à 9:

- Bartenheim en images

PAGE 10 à 11:

- Les beaux anniversaires

PAGE 12:

- Calendrier des manifestations
- État civil de novembre 2010
à février 2011

Le mot du Maire

Entreprendre des actions, c'est prévoir l'avenir.

Le chantier de l'église, aujourd'hui achevé, a été le point d'orgue de l'année 2010. Ce lieu de culte a durablement retrouvé toute sa magnificence. Les travaux ont été exécutés alors que nous ressentions déjà les effets des restrictions imposées par l'État aux Collectivités territoriales.

Un Etat fortement endetté qui a donné un coup de pouce aux entreprises en supprimant la taxe professionnelle mais qui a, en même temps, plongé les communes dans le désarroi.

Si elles ont perçu en 2010 les mêmes recettes qu'auparavant, les communes restent dans l'incertitude liée à la question des compensations des pertes de revenus consécutives à la suppression de la TP.

Les Collectivités telles que la Région et le Département, touchées elles aussi par ce désengagement, ont également prévu de diminuer leurs aides aux communes.

Nous avons été précurseurs dans nos investissements en matière d'économie : isolation des bâtiments communaux, générateur rayonnant à l'Espace 2000 qui régule mieux les consommations de gaz, panneaux photovoltaïques dont la revente de l'électricité produite permet d'amortir les coûts de réfection des toitures et des isolations des écoles primaires.

Nous entreprendrons donc des actions en 2011, en tenant compte d'un avenir qui ne s'annonce guère réjouissant. Les dépenses de la commune seront forcément revues à la baisse, c'est pour quoi, il faut comprendre, dans nos efforts, que solidarité et rigueur seront les axes de notre future politique.

2011 verra la restructuration et l'extension de la Mairie. Cette décision prise par la Conseil Municipal n'est pas incompatible avec la conjoncture actuelle. Ce qu'il est encore possible de réaliser aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain.

Le bâtiment de la Mairie doit répondre aux normes d'accessibilité d'ici 2015, il n'est plus adapté aux besoins des personnels administratifs et des élus qui verront leur nombre passer de 23 à 27 aux élections municipales de 2014. Et surtout, une fois rénové, nous n'aurons plus à nous en préoccuper pour les prochaines décennies.

Bien entendu, les tâches courantes ne seront pas oubliées et les travaux d'entretien et de rénovation, les réparations ou le renouvellement des équipements communaux resteront à l'ordre du jour. Je vous souhaite une bonne lecture de la 12^e édition du Blättle.

Votre Maire,
Jacques GINTHER

Horaires d'ouverture

MAIRIE DE BARTENHEIM

9, rue du Gal de Gaulle

Tél.: 03 89 70 76 00

LUNDI 8h30 à 12h00
16h00 à 18h00

MARDI 10h00 à 12h00
16h00 à 18h00

MERCREDI 08h30 à 12h00
14h00 à 18h00

JEUDI 10h00 à 12h00
16h00 à 18h00

VENREDI 08h30 à 12h00 • Fermé

SITE INTERNET : www.bartenheim.fr



Extraits du discours du Maire lors de la cérémonie des vœux

Les grands projets de réforme du Gouvernement et les mouvements sociaux qui les ont suivis, dans la rue ou sur les sites d'entreprise, ont fortement frappé les esprits des populations et soulevé les interrogations des élus locaux.

Des questions se sont posées, émanant des grands partis politiques mais aussi de la très grande majorité des maires pour qui la fonction, qu'ils exercent avec zèle, est de veiller du mieux possible à améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens.

Ce qui se passe au niveau national nous touche. On ne peut pas évoquer les décisions prises par l'Etat, sans s'inquiéter des conséquences sur nos communes.

Il y a des points d'actualité qui interpellent les citoyens, et partant de là, des sujets plus proches de nous qui en découlent directement, comme un effet « boule de neige ».

La réforme des Collectivités Territoriales prévoit la création du conseiller territorial pour siéger à partir de 2014, à la fois à la Région et au Département.

Les conseillers territoriaux seront élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, pour 6 ans. Ils seront répartis, par département et par région, au final, il y aurait 3 496 conseillers territoriaux.

Sur des points tels que l'interdiction faite, à terme, aux communes de plus de 3500 habitants et aux EPCI de plus de 50 000 habitants de cumuler les subventions du Département et de la Région, ou la perte pour ces mêmes collectivités des moyens financiers d'exercer de façon satisfaisante leurs compétences, les maires éprouvent de réelles inquiétudes.

A l'échelle de notre Intercommunalité, le projet d'extension du tram bâlois a déjà fait couler beaucoup d'encre. Une bonne explication sur le choix de la ligne 3 vaut plus que toutes les déclarations discordantes que relaie la presse, car elles alimentent la polémique et ajoutent à l'incompréhension du simple citoyen.

Roland Igersheim, Président de la Communauté de Communes des 3 Frontières, a dit les choses clairement lors d'une séance du Conseil Communautaire. L'accord de principe du tracé de la ligne 3 prend en compte les doléances des élus ludoviciens et la valorisation future du secteur traversé. Reste le financement.

Sur le projet Unibail, la presse locale s'est fait l'écho des rejets et contestations d'associations de tous bords, mais aussi d'élus. Nous sommes tous concernés par la mise en valeur de notre région frontalière. L'étude de circulation est en cours, elle redéfinira la position des élus sur la pertinence de cette surface commerciale. Sera-t-elle un atout pour faire revenir chez nous et vers tous les commerces de la Ville de Saint-Louis et des communes environnantes une clientèle qui nous lâche au profit de la Suisse et de l'Allemagne ?

S'agissant de notre commune, des travaux importants ont été réalisés en 2010 dans le cadre d'une démarche volontaire pour le développement durable. Nous avons installé des panneaux photovoltaïques et rénové en même temps les toitures des 2 écoles primaires et de l'Eglise paroissiale Saint-Georges. Cette dernière a aussi fait l'objet d'un ravalement complet. Le mur du parvis a été recouvert d'un dallage décoratif et son entrée dotée d'une grille en fer forgé, pour répondre à la loi sur les cimetières qui règlemente leurs accès.

LES PROJETS FUTURS DE LA COMMUNE PORTERONT SUR :

- La restructuration et l'extension de la Mairie avec mise aux normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ce projet important donnera pour longtemps un visage modernisé de notre Mairie et répondra à toutes les exigences en termes de conformité et de fonctionnalité du cœur administratif de notre cité.
- La rénovation de la rue de l'Espérance.
- L'acquisition d'un FPT pour le corps local des Sapeurs Pompiers de Bartenheim.
- Le lancement de la révision du POS transformé en Plan Local d'Urbanisme ou PLU, en conformité avec le Schéma Directeur.
- La création d'une ZAC artisanale, le long de la Contournante Sud.
- Le soutien au projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire dont l'offre médicale de grande ampleur sera une chance pour tout le bassin versant de Bartenheim et au-delà, dans la mesure où les services seront regroupés et assureront la pérennité des médecins généralistes sur notre territoire.



Médailles communales:

2 élus: Jeannot Schurrer 35 ans de mandat d'élus

Gilbert Fuchs 35 ans de mandat d'élus

2 agents: Pierrette Nass 35 ans de service

Gérard Mairot 20 ans de service



Photos
Eugène
Groellin

Echos du Conseil Municipal

SÉANCES DES 13 DÉCEMBRE 2010, 24 JANVIER

ET 21 FÉVRIER 2011

PROGRAMME DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DE LA MAIRIE

Suite à une explication technique détaillée de M. Serge GAUSSIN, architecte maître d'œuvre, le Conseil Municipal a approuvé l'Avant Projet Définitif des travaux pour un montant prévisionnel de 2 020 600 € HT. Les dossiers et les consultations nécessaires à l'obtention des Permis de Construire et autres autorisations administratives ainsi que la phase d'élaboration des études de Projet et de consultation des entreprises selon la procédure adaptée en vigueur peuvent être lancés pour la restructuration et l'extension de la Mairie ainsi que pour l'installation des bâtiments modulaires provisoires.

Le Conseil Municipal a également approuvé le montage financier de l'opération et a autorisé le maire à effectuer diverses demandes de subvention.

L'approbation par le Conseil Municipal de 310 600 € de travaux modificatifs suite aux résultats des études structure et thermique (cuvelage fosse ascenseur, mur végétal, assèchement sous-sol, PAC géothermique, désenfumage, banc) faisant passer le coût définitif estimatif des travaux de 1 710 000 € HT à 2 020 600 € HT l'a également amené à approuver et à autoriser le Maire à signer un avenant de 44 098,98 € au contrat de maîtrise d'œuvre Serge GAUSSIN et associés, basé sur le nouveau coût définitif estimatif des travaux de 2 020 600 € HT, soit un montant total de marché de maîtrise d'œuvre avec les missions complémentaires de 324 094,39 € HT.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TROIS FRONTIÈRES – DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS

La Communauté de Communes des Trois Frontières ayant scindé la commission environnement en une commission environnement, une commission assainissement et une commission économie d'énergie, le Conseil Municipal, par vote en scrutin secret, a désigné de nouveaux délégués pour chacune de ces trois commissions :

Commission assainissement :
Titulaire : M. Gabriel ARNOLD
Suppléant : M. Denis RASSER

Commission Environnement :
Titulaire : M Gilbert FUCHS
Suppléant : Luc BOSTAETTER

Commission Economie d'énergie :
Titulaire : Jean-Christophe BLANKENBERGER
Suppléant : Jean-Armand TRUCHETET

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2011

Le conseil Municipal a débattu des grandes orientations budgétaires 2011.

Une analyse rétrospective de la dette a été présentée : le capital restant dû arrondi est passé en 2001 de 4 816 000 € à 2 210 000 € en 2011. L'annuité pour 2011 sera de 445 046,92 € soit 88 932,83 € d'intérêts et 356 114,09 € de capital.

Pour la prospective, en l'état actuel des remboursements, l'annuité sera divisée par 3 entre 2013 et 2016, passant de 445 046 € à 105 174 €. La prévision d'emprunt pour la mairie sur une base estimée de taux à 3,50% sur 20 ans donnerait une annuité supplémentaire de 90 000 €. Budgétairement, l'année 2013 serait assez chargée mais par la suite, l'allègement lié à la réduction des annuités de la dette serait sensible redonnant des capacités d'autofinancement à la commune. Il reste des reliquats d'inscription budgétaire d'emprunts du budget 2010, notamment pour les toitures des écoles Charles Péguy et Victor Hugo pour un montant de 345 000 €, mais cet emprunt devrait être couvert peu ou prou par la vente d'électricité, produite par les surfaces photovoltaïques, à EDF.

Pour le volet recettes, il sera proposé au conseil municipal le maintien des taux des trois taxes locales (taxe d'habitation 15,76%, taxe sur le foncier bâti 15,45% et taxe sur le foncier non bâti 63,74%). Le FCTVA attendu est de 259 096 €. Les recettes compensées du fait de la réforme de la taxe professionnelle seront observées attentivement, à ce jour ne sont connus que la Contribution Foncière des Entreprises et la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises. Les parcelles destinées à la MSP devraient être vendues cette année pour 325 000 €.

Les deux principales inscriptions budgétaires (comprenant les reports de crédits) prévues sont la restructuration de la mairie et les travaux de voirie de la rue de l'Espérance.

La commission des finances examinera en détail les propositions budgétaires 2011.

ASSOCIATION DE PROMOTION DU RACCORDEMENT FERROVIAIRE DE L'EUROAIRPORT BASEL-MULHOUSE-FREIBURG

Le président de l'association de promotion du raccordement ferroviaire de l'Euroairport Basel-Mulhouse-Freiburg à proposé à la Commune de Bartenheim de rejoindre l'association, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le principe de cette adhésion. Le raccordement ferroviaire de l'Euroairport est un projet essentiel pour la région. Il s'inscrit dans un contexte porteur, favorable à l'intermodalité des moyens de transport, au développement durable de la plate-forme aéroportuaire et à la relance de l'économie régionale. Ce sera une alternative aux accès routiers de l'aéroport, il facilitera et sécurisera l'accès de l'aéroport aux passagers et aux employés du site aéroportuaire, sachant que les hypothèses de développement de l'aéroport à l'horizon 2020 font apparaître des perspectives de doublement du nombre de passagers et un triplement du nombre de salariés.

Un délégué titulaire et un délégué suppléant ont été désignés pour participer aux réunions et activités de l'association :

Titulaire : M. Jacques GINTHER maire
Suppléant : M. Alain HEINRICH conseiller

Subvention : CONTRAT «TERRITOIRE DE VIE»

La Commune de Bartenheim a été retenue par le Conseil Général du Haut-Rhin pour une aide financière dans le cadre du contrat de territoire de vie des Trois Pays pour le remplacement du générateur rayonnant chauffant la salle spécialisée de gymnastique au complexe sportif de l'Espace 2000. Le nouveau générateur de type Sunflower offre une meilleure régulation du chauffage préservant le matériel, garantit une sécurité accrue de fonctionnement et améliore l'économie d'énergie gaz. Sur un montant subventionnable de 25 450 € HT, le taux de 15% permet d'attendre une subvention de 3818 €, la Commune en remercie le Département.

ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) DU HATTEL

Les élus ont la volonté d'aménager de manière cohérente, en alliant habitat et activités, le secteur situé au Sud de la Commune entre le RD 66 et la zone urbanisée existante. Ce développement des capacités d'accueil, tant au niveau de logements d'habitation que d'entreprises nouvelles est nécessaire mais il doit se faire de manière raisonnée et raisonnable en concertation avec la population.

L'objectif est de densifier ce secteur, situé en zone NA, NAb, et NAe du POS, de manière structurée et équilibrée mixant habitat et activités économiques.

S'agissant d'un espace stratégique du développement et de l'aménagement de Bartenheim, la Commune souhaite réfléchir sur les orientations générales d'urbanisme pour une intégration réussie de l'opération dans le tissu urbain, artisanal et topographique existants.

Compte tenu des enjeux et de la nature de l'opération éventuellement privée, les membres de la commission urbanisme proposent que la procédure de montage opérationnel retenu soit menée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) définie aux articles L 311-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

En effet, cette procédure d'initiative publique peut permettre d'imposer au promoteur (si le Conseil souhaite déléguer la phase d'aménagement à une société privée) les orientations fixées par la Commune (type et nature d'entreprise, aspect extérieur,...) et le plan de composition et paysager, sous forme de convention.

Chaque modification du programme d'opération doit être validée préalablement par la commune.

En application de l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme, «toute création d'une ZAC à l'initiative de la Commune» est soumise à une obligation de concertation qui doit faire l'ob-

jet d'une décision formelle du Conseil Municipal.

A l'issue de la concertation, le maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal, qui en délibérera. Le dossier définitif du projet sera alors arrêté par le Conseil Municipal et tenu à disposition du public.

Le Conseil Municipal du 21 février dernier a approuvé les démarches en vue de la création de la Zone d'Aménagement Concerté du HATTEL.

Il a également approuvé les modalités de concertation pendant la durée de l'élaboration des études nécessaires à la conception de la ZAC et jusqu'à l'arrêt du projet pour associer les habitants et les personnes concernées, définies comme suit :

- une réunion publique organisée par le Maire pour présenter les orientations d'aménagement et les principes d'urbanisme à mettre en oeuvre. Elle sera ouverte à tous les habitants de la Commune ainsi qu'aux professionnels du monde économique qui seront invités soit par avis de presse, soit par le bulletin communal ou par affichage,
- un dossier de concertation à disposition du public en mairie avec un registre permettant de consigner les observations,
- des informations sur l'évolution du projet dans le bulletin communal ou dans la presse locale.
- Les observations pourront être formulées par courrier électronique .

LA RÉUNION PUBLIQUE AURA LIEU DANS LA SALLE COMMUNALE DE LA MAISON POUR TOUS LE MERCREDI 20 AVRIL À 17H00.



ZAC du Hattel

Infos pratiques

SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous vous annonçons, dans le précédent «Blättle», la naissance du site web de la bibliothèque municipale. Celui-ci étant arrivé à maturité, nous vous invitons à le consulter et vous indiquons le cheminement à suivre pour consulter votre compte personnel. Vous pouvez bien évidemment visiter le site sans être inscrit à la bibliothèque.

Adresse du site : //bibliotheque.mairie-bartenheim.fr

COMMENT UTILISER MON COMPTE ?

1. Sur la page d'accueil, en haut à gauche, aller dans le bloc «Connexion utilisateur»
2. Je saisis les éléments ci-dessous puis je clique sur «**Se connecter**»

The screenshot shows a form titled "Connexion utilisateur". It has two input fields: "Numéro de carte : *" and "Mot de passe : *". An arrow points from the text "5 chiffres de ma carte d'abonné*" to the "Numéro de carte" field. Another arrow points from the text "mon nom de famille" to the "Mot de passe" field. Below the fields is a "Se connecter" button.

3. JE CLIQUE SUR «VOIR DÉTAILS»

4. Lors de la première utilisation de mon compte, une fenêtre me propose de saisir mon nouveau mot de passe personnalisé et confidentiel :

Informations du compte

Mot de passe : *

Entre 5 et 10 caractères

Confirmer le mot de passe : *

5. ENFIN, JE CLIQUE SUR «VALIDER»

Mon compte
Nom de l'utilisateur
Prêts : 1
Voir détails
Se déconnecter

Depuis «**mon compte**», je peux consulter les informations suivantes :

- le nombre de livres et les titres empruntés
- la date de retour de mes emprunts
- la validité de mon abonnement
- connaître la disponibilité d'un livre
- mettre un commentaire sur un livre

METTRE UN COMMENTAIRE :

Dans le dernier bloc de gauche vous pouvez voir les « **Meilleures Notes** » ainsi que « **les commentaires** ».

1. il faut **s'identifier**, dans « **la zone de recherche** » au dessus de la barre d'accueil ; tapez le nom du livre puis chercher
2. cliquez sur le titre du livre
3. Après le résumé vous pouvez donner une note en cliquant sur l'étoile
4. Pour ajouter un commentaire cliquer sur « **Ajouter un commentaire** »



Infos pratiques

EGLISE ST-GEORGES :

ACCESSIBILITÉ PMR

Les travaux de rénovation extérieure de l'Eglise St-Georges sont à présent achevés. La Commune a tenu à mettre ce bâtiment aux normes en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Celles-ci ont l'autorisation de monter en voiture jusqu'au parvis et pourront accéder dans la nef de l'église par la rampe pour handicapés qui a été aménagée devant la porte latérale droite, en contrebas du cimetière.



INFORMATION ÉLECTIONS CANTONALES

Il est rappelé aux électeurs et électrices que les 20 et 27 mars 2011 auront lieu les élections cantonales.

Bartenheim –Village :

- Bureau de vote n°1 à la Mairie
- Bureau de vote n°2 à la Maison pour Tous

Bartenheim-la-Chaussée :

Bureau de vote n°3 à la Salle des Fêtes

Il est rappelé aux électeurs de Bartenheim-la-Chaussée que le bureau de vote n°3 se situe dans la Salle des Fêtes derrière la Chapelle St-Martin, local qui répond aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (et non plus à l'école Victor Hugo, 7 rue du Rhin). Cependant, les cartes d'électeur mentionnant le bureau de vote n° 3 «7 rue du Rhin» resteront valables.

Notre Commune ayant dépassé les 3500 habitants et en application de l'article R.60 du code électoral, les électeurs doivent obligatoirement présenter au président du bureau de vote en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un **titre d'identité**, soit carte d'identité, passeport, carte de combattant, carte d'invalidité, permis de conduire, permis de chasser, etc...

A défaut de l'une de ces pièces, les électeurs ne seront pas admis à prendre part au scrutin. Le passage par l'isoloir est obligatoire.

Infos pratiques

RELEVÉ ANNUEL DES COMPTEURS D'EAU : DU 18 AVRIL AU 02 MAI 2011

Du 18 avril au 2 mai prochain, des agents de la SAUR passeront dans les foyers pour relever les compteurs d'eau.

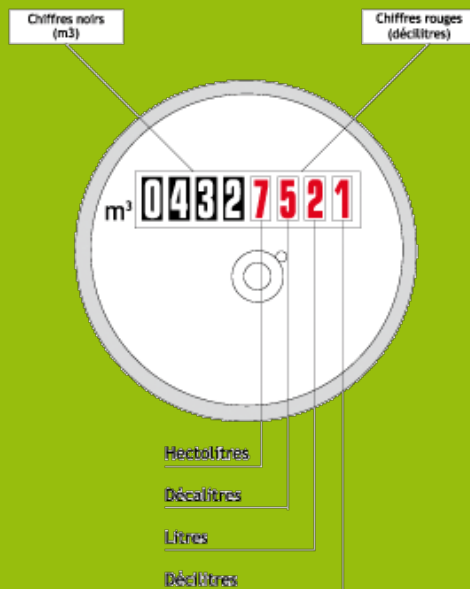
En cas d'absence, l'agent déposera un avis de passage dans la boîte aux lettres vous informant qu'il repassera le lendemain : **veuillez donc à déposer votre relevé, dûment complété, bien en vue pour qu'il le trouve.**

En cas de nouvelle absence, et si le document remis la veille n'a pas été trouvé, l'agent déposera un carton T, qui est à compléter avec le numéro du compteur, l'index et la date de relevé, et à déposer sans tarder dans une boîte aux lettres de la poste (sans l'affranchir) ou à la mairie en laissant un numéro de téléphone où on peut vous joindre en cas de problème.

Nous invitons vivement les propriétaires à renvoyer et à compléter le formulaire déposé. Celui-ci permettra de détecter une éventuelle fuite puisque le relevé se fait annuellement.

Nous comptons sur votre compréhension et vous demandons de réserver un bon accueil aux agents releveurs.

COMMENT LIRE SON COMPTEUR



TRAVAUX DANS LA RUE DE L'ESPÉRANCE

Les travaux de réfection de la rue de l'Espérance vont débuter au début du mois d'avril. Nous demandons donc aux automobilistes et aux riverains de cette rue d'en prendre note et d'excuser tous les désagréments qui en découleront. Les entreprises suivantes ont été retenues pour les travaux : Pontiggia pour la voirie, LGTP pour l'électricité et ETPE pour le réseau d'eau.

Environnements



CHANGER NOS PRATIQUES

A l'arrivée des beaux jours, chacun va reprendre ses activités extérieures : ensemencement et traitement des cultures, jardinage, plantations florales, désherbage, épandages d'engrais, traitements des plantes contre les maladies... des gestes que l'homme répète chaque année durant la belle saison, soit pour assurer sa survie alimentaire

ou, tout simplement, pour embellir son environnement proche.

Des gestes qui, si on n'y prend garde, vont, à terme, mettre en danger l'alimentation de la population en eau potable qui provient directement de la nappe phréatique d'Alsace se trouvant dans notre sous-sol et qui est, sans aucun doute, le bien le plus précieux que nous possédions.

Alors soyons vigilant et essayons d'utiliser le plus fréquemment possible les techniques et les produits qui respectent la bonne santé de notre environnement : techniques de jardinage naturel, utilisation modérée d'engrais chimiques, diminution de la consommation de produits phytosanitaires au profit de produits naturels...

De son côté, les élus de Bartenheim en concertation avec les services techniques, ont décidé de s'engager progressivement dans une démarche plus respectueuse de l'environnement. Les changements interviendront dès cette année dans certains domaines : gestion des espaces verts, moindre utilisation de désherbants...

Certains espaces verts permettront ainsi le retour de la biodiversité. Cette touche écologique se présentera sous diverses formes : prairie fleurie, tontes retardées...

Information diverses

RÉAMÉNAGEMENT DES CARREFOURS DE L'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER

Les élus viennent, il y a peu de temps, de prendre connaissance de l'avancée du projet de réaménagement des carrefours de l'échangeur sur l'A35 à Bartenheim.

Malgré les difficultés financières qui sont d'actualité pour beaucoup de collectivités territoriales, ce projet reste inscrit parmi les priorités du Conseil Général. Les études vont bon train et déjà un certain nombre de propositions sont faites pour améliorer la sécurité du site par la création de carrefours giratoires entre la RD 66 et les bretelles de l'autoroute ainsi que par la mise en place d'itinéraires en mode doux. Les prochains mois verront la poursuite des études qui aboutiront à des propositions définitives avant mise en œuvre du projet.



Information diverses

AÉROPORT : RÉNOVATION DE LA PISTE

La Direction de l'EuroAirport informe qu'elle va procéder à la réfection de la piste 15/33 en mai, juin et juillet 2011 car des défauts structurels et d'uni sont apparus dans le béton coulé en 2006.

Toutes les précautions seront prises pour que la gêne soit la moins importante possible pour les riverains de l'aéroport. Un écran anti-bruit sera mis en place pour les travaux les plus bruyants.

La phase principale d'intervention se déroulera du 03 mai au 09 juillet et consistera, d'une part à enlever le béton existant par rabotage contrairement à la technique du brise-roche hydraulique (martèlement) qui avait été utilisée en 2006, d'autre part à couler de nouvelles dalles en béton.

Les travaux hors servitudes aéronautiques seront effectués de jour et de nuit (24h/24h) sous exploitation.

Les travaux sous servitudes aéronautiques seront effectués de nuit (de 0h00 à 5h00) sauf l'opération de sciage.

L'Aéroport de Bâle-Mulhouse a choisi de faire les travaux sous trafic à l'exception des zones sous servitudes (360 m). Cette hypothèse a nécessité une étude de sécurité complète, réalisée conjointement entre l'Aéroport de Bâle-Mulhouse et la DGAC.

La Direction de l'EuroAirport s'excuse par avance de la gêne occasionnée par les futurs travaux



Bartenheim en images



Les enfants du nouveau Conseil Municipal des Enfants découvrent les réalisations de leurs prédécesseurs dans l'Au et réfléchissent à leur propres projets essentiellement tournés vers la nature et l'environnement.



NOËL DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, la Commune passe dans les écoles pour le traditionnel cadeau de Noël remis aux enfants par les élus.

À l'École Charles Péguy, chaque élève a reçu un livre des mains des adjoints Isabelle Heitz et Jeannot Schurrer.

À l'École Victor Hugo les élèves ont assisté à un petit spectacle financé par la Commune.

Bartenheim en images



«D'REIS UF PARIS» AVEC L'ACL

Un bon moment de rire pour démarrer l'année 2011 avec la pièce «D'reis uf Paris» présentée par la troupe de l'ACL. Cette année est également celle du 50^e anniversaire de l'ACL présidée par André Herrmann qui proposera d'autres manifestations au cours des mois à venir. Ces soirées de théâtre en dialecte sont très attendues par le public et nos acteurs locaux font toujours salle comble. Bravo à tous les acteurs qui, avec beaucoup de talent, ont su enchanter le public et qui, cette année encore, ont été très applaudis. Si vous souhaitez rejoindre la troupe de théâtre dialectal de l'ACL, contactez André Herrmann au 03.89.68.32.40

CONCERT «LA CIGALE DU FLORIVAL»

L'église Saint-Georges prêtait son cadre pour un dernier concert sur le thème de Noël, à l'initiative du Conseil de Fabrique présidé par Jean-Jacques Arnold. La Cigale du Florival est un chœur d'enfants et de jeunes de la Vallée de Guebwiller sous la direction de Claude Jeannin. Sa prestation allie chants et saynètes qui se prêtent parfaitement au thème de Noël. Les voix cristallines et d'une précision sans faille de ces jeunes choristes ont laissé le public admiratif. Il les a largement ovationnés en fin de programme.



L'ARTISAN-MESSAGER À L'ÉCOLE DU STUTZ

Robert Mona a fait escale dernièrement à l'école de Bartenheim-la-Chaussée pour vanter les mérites des métiers de l'artisanat. Cet artisan à la retraite depuis quelques années, ne peut s'empêcher de continuer à parler de son métier avec passion. Il était menuisier-ébéniste et depuis qu'il est à la retraite

il sillonne les villages du Sundgau et d'ailleurs pour rencontrer écoliers et collégiens afin de leur faire part de son expérience tout en mettant en valeur tous les métiers du bâtiment.

Le temps, d'un après-midi, les élèves sont devenus artisans et ont pu manipuler différents outils. Pour Jean Schubnel, Directeur de l'Ecole Victor Hugo, c'est une approche concrète qui s'associe parfaitement à la pédagogie, à l'apprentissage de la vie et au monde du travail que nos jeunes côtoieront. C'est pour faire naître quelques vocations que Robert Mona est devenu «Artisan-Messenger». A l'école du Stutz, le message a bien passé!

CINÉMA: «DR 'HERR MAIRE»

Ils étaient bien là, les inconditionnels du dialecte alsacien pour la projection du film «Dr Herr Maire», organisé à la Maison Pour Tous par le «Stammtisch» de La Clef de Bartenheim. Ce très ancien film (réalisé avant 1939), caractéristique de l'identité alsacienne malmenée au gré de l'Histoire avec un grand «H», retraçait la vie dans un petit village du Bas-Rhin où le maire, «Dr Herr Maire», avait toute puissance. De chaque image, de chaque phrase, se dégagait le caractère particulier du tempérament alsacien résumé ainsi dans le prologue : «Allemand ne suis, Français ne puis, Alsacien je suis». Ce film, très peu connu, d'où sa valeur, est d'origine en noir et blanc. Les techniques d'aujourd'hui ont permis de le restaurer du mieux possible. La sauvegarde du dialecte a été le thème de la discussion qui a suivi la projection et qui a été animée par Yves Bisch, venu en voisin, mais surtout en fervent défenseur de notre dialecte.

Pour tout renseignement concernant l'atelier «Stammtisch» de l'Association La clef de Bartenheim, contacter Mme Françoise Hengy : 03.68.06.51.00.





LES 25 ANS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

La Société d'Histoire de Bartenheim et Environs vient de fêter ses 25 années d'existence.

Depuis sa création, le 4 février 1986, elle a montré une vitalité exceptionnelle mise au service d'une grande cause : rechercher et faire connaître l'histoire des cinq villages de la Vallée du Muehlgraben. Son premier président, Gabriel Arnold, a débuté cette belle aventure avec une poignée de passionnés d'histoire. Ses successeurs, Albert Meister, puis Gérard Kielwasser ont poursuivi les mêmes objectifs en prenant toujours soin de faire partager les résultats des recherches avec les habitants de nos communes. C'est ainsi que plusieurs ouvrages ont été publiés ou sont en projet, et que des recherches généalogiques ont abouti à la transcription des registres paroissiaux et d'Etat Civil des villages environnants. D'autres manifestations historiques sont également organisées pour tous les passionnés d'histoire : expositions, visites de sites historiques, journées du patrimoine... et l'année 2011 ne viendra pas démentir cet étonnant dynamisme.

MUSIQUE TSGANE AVEC LE SEXTET DES GADJO MICHTO

Encore un concert très réussi avec L'Association La Clef qui a fait salle comble à la Maison pour Tous et qui avait vu juste en invitant le groupe «Gadjo Michto», un groupe de jeunes musiciens, originaires de Bretagne, de Lorraine ou d'Alsace. Dès les premiers accords ils ont créé une ambiance conviviale où se mêlaient humour, poésie et rythmes entraînants à la manière tsigane.



VACANCES DE FÉVRIER



AUX ROBINSONS

Les deux semaines de vacances d'hiver pour les enfants de 3 à 11 ans organisées par l'Association La Clef ont fait beaucoup d'heureux : des journées d'activités bien remplies pour la trentaine d'enfants qui ont pu organiser leurs loisirs autour des thèmes de la ferme et du jardinage.

La première semaine, ils ont visité la ferme pédagogique de Rhinau et participé à une délicieuse «crêpes party».

Placée sous le signe du jeu, la semaine suivante les a menés au Musée du Jouet à Riehen en Suisse. Ils se sont aussi attelés à la création d'un jeu de société, un «Memory», élaboré dans le cadre du festival de littérature jeunesse «RAMDAM».

MINI SÉJOUR À LA BRESSE POUR LES 10 – 17 ANS : SUCCÈS UNANIME...

C'est sous un soleil quasi estival que le service sport et jeunesse de la mairie de Bartenheim s'est rendu avec 17 jeunes de Bartenheim et environ à La Bresse pour un mini séjour, les 03 et 04 mars 2011, axé tantôt sur l'initiation, la découverte, tantôt sur le perfectionnement des activités de glisse (ski, surf). Le bilan de cette première édition est plus qu'encourageant. La satisfaction des participants d'avoir vécu une aventure humaine riche, d'avoir pu s'adonner aux activités de glisse dans un esprit de plaisir, de progrès mais aussi de vacances, donne tout simplement l'envie de se dire : « **A l'année prochaine pour de nouvelles aventures !** ».

Les photos du mini séjour seront téléchargeables, d'ici peu, sur le site internet de la commune de Bartenheim.



A noter

GRAND-MESSE POUR LA FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE DE L'ÉGLISE ST-GEORGES

Une Grand-Messe solennelle présidée par Mgr GRALLET, Archevêque de Strasbourg, sera célébrée en l'Église St-Georges le 03 avril 2011 à 11h00 pour fêter la fin des travaux de rénovation extérieure de l'église paroissiale. Tous les paroissiens sont invités.

REPAS CARPES FRITES

Le 22 avril (vendredi-saint), l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Chaussée organise un repas carpes frites sans animation à partir de 11h30 à la salle des Fêtes de Bartenheim-la-Chaussée. Forte du succès de l'an passé, l'équipe du président Rémy Gasser renouvelle l'invitation pour ce vendredi 22 avril 2011. Les réservations sont prises auprès du président : 03.89.70.71.89. Menu : filets de carpes frites, pommes allumettes, salade mêlée, dessert et café. Tarif : 17€

ONE-WOMAN SHOW AVEC HUGUETTE DREIKAUS À L'ACL

Si vous êtes fascinés par l'incroyable personnalité d'Huguette Dreikaus, alors ne manquez pas son nouveau "One-Woman" Show qui sera proposé à l'ACL le 30 avril 2011 à 20h30. Un remède universel à la déprime. Spectacle proposé dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Association Saint-Georges (Foyer). Venez pour rire et se retrouver entre joyeux alsaciens. Réservation au 03.89.68.21.24 : Tarif : 12€ - attention places limitées

Les beaux anniversaires



Richard Dietschy : 85 ans le 22 novembre 2010 à Bartenheim

Jacques MERZISEN :
80 ans le 2 décembre 2010 à Bartenheim



André Kremer : 90 ans le 19 décembre 2010 à Bartenheim

Edith Keiflin : 80 ans le 09 janvier 2011 à Bartenheim



Raymond Biry :
80 ans le 11 décembre 2010 à Bartenheim



Feuermann Lucie :
80 ans le 22 janvier 2011 à Bartenheim



Maria Bodenheim :
80 ans le 16 février 2011 à Bartenheim-la-Chaussée

Robertine LOLLIA : 90 ans le 28 février 2011 à Bartenheim



Calendrier des manifestations

AVRIL

- 01 : Friehjohr fer unsri Sproch (La Clef) à la Maison pour Tous
 02 : Loto de l'ACL à l'Espace 2000 à 20h
 03 : Sortie au Musée de l'Impression avec la SHBE
 05 et 12 : Marché de Pâques à l'école maternelle «Les Lilas»
 09 : Loto de la Société de Musique Union à l'Espace 2000
 10 : Bourse aux livres et BD de l'ACL au foyer St-Georges
 17 : Journée expo aéromodélisme à l'Espace 2000
 16 et 17 : Exposition «Le printemps des Artistes (La Clef) à la Maison pour Tous du 18 au 29 avril Accueil de loisirs avec les Robinsons (vacances de printemps)
 22 : Repas de midi carpes-frites du Vendredi Saint à la salle de La Chaussée (SP)
 22 : Loto EJPS à l'Espace 2000
 29 : Assemblée Générale et projection à La Maison Pour Tous (Société d'Histoire)
 30 : Spectacle Huguette Dreikaus avec l'ACL au Foyer St-Georges
 30 : Loto du Muguet avec le FCB à l'Espace 2000

MAI

- 08 : Repas de midi des anciens gymnastes à l'Espace 2000
 14 et 15 Fête des communes à l'Ecomusée.
 15 : Marché aux puces avec le FCB à l'Espace 2000
 21 : Spectacle de variété sur le thème de la Maternité (La Clef) MPT
 21 et 22 : Compétition départementale de Gym. à l'Espace 2000
 29 : Repas Fête des Mères avec l'ACL au Foyer St-Georges

JUIN

- 05 : Bourse aux jouets avec le FCB à l'Espace 2000
 11, 12, 13 : Tournoi International de Foot à l'Espace 2000 avec l'EJPS
 18 : Portes ouvertes à l'Ecole maternelle «Les Lilas»
 24 : Johannisfir (feu de St-Jean) (La Clef) dans les collines de Bartenheim
 25 : Fête des écoles Charles Péguy et Victor Hugo à l'Espace 2000
 25 : Gala de gymnastique de fin d'année à l'Espace 2000
 26 : Fête annuelle de l'AFAPEI

Comité de rédaction

Ginther Jacques • Arnold Gabriel
 Wendling Jean-Luc • Christé-Soulage Céline
 Paffi Christine • Schermesser Régine
 Blankenberger Jean-Christophe
 Schweitzer Simone
 Photos : Eugène Groellin

FÊTE DES COMMUNES À L'ECOMUSÉE D'ALSACE

14 et 15 mai, de 10h à 17h : 3^e édition de la Fête des Communes à l'Ecomusée d'Alsace. La Commune de Bartenheim participe depuis le début à cette animation délocalisée qui est proposée aux communes ayant donné une maison lors de la création de l'écomusée d'Alsace en 1984. Cette année, la Société d'Histoire, le Club guitare de la Clef et le Conseil Municipal des Enfants ont prévu de participer à cette manifestation.

Nouveauté : les habitants de la commune qui se rendront à l'Ecomusée d'Alsace les 14 et 15 mai auront droit à un tarif d'entrée préférentiel sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour tout renseignement concernant cette animation contactez le service culturel de la mairie. Tél. 03.89.70.76.08.

COURSE D'OFNI À KEMBS LE DIMANCHE 21 AOÛT 2011.

La Commune de Kembs organise depuis de nombreuses années la course d'OFNI (Objets Flottants Non Identifiés). Elle lance un appel à tous les amateurs, bricoleurs ou associations de Bartenheim pour se lancer dans la construction d'un engin flottant et participer à cette manifestation bon-enfant qui aura lieu le dimanche 21 août 2011. Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au service culturel de la mairie. Tél. 03.89.70.76.08.

Etat Civil de novembre 2010 à février 2011

NAISSANCES	
25.11.2010	MAZARD Lilou, fille de Lionel MAZARD et de Bénédicte ZERR
04.12.2010	Maëlle, fille de Jean-Marie DEFLANDRE et de Christelle SAMIAR
12.12.2010	Tyméo, fils de Raphaël AMM et de Valérie RUTH
14.12.2010	Noah, fils de Romain ROUSSEAU et de Delphine ERARD
15.12.2010	Gauthier, fils de Dominique BERRANG et de Virginie NAAS
15.12.2010	Kevyn, fils de Franck FARCY et de Serap GURSOY
04.01.2011	Zakaria, fils de Mohamed SEDJAÏ et de Leila AÏT-OUARAB
21.01.2011	Cédric, fils de Alexander LAIS et de Nathalie EBINGER
22.01.2011	Joaquim, fils de Jean-Roger BOITEL et de Sara FERREIRA
26.01.2011	Grégoire, fils de Sébastien RITZ et de Isabelle SCHELL
12.02.2011	Aymeric, fils de Hans-Peter GOERTZ et de Laurélyne DE CHILLOU DE CHURET
13.02.2011	Nathan, fils de David KINDOU et de Nathalie CURAN
13.02.2011	Valentin, fils de Cédric TANCREDI et de Peggy SOTHER
15.02.2011	Jean, fils de Gilles WINTERBERG et de Céline TOURNEUR

MARIAGES	
31.12.2010	Birger NILSEN et Rabia RAHMOUCH
15.01.2011	Claude SCHOEFFEL et Nathalie NOEL

DÉCÈS	
01.12.2010	Fernand WURTZEL
18.12.2010	Roland JOHE
27.12.2010	Michel CHRIST
11.01.2011	Pierre WUCHER
13.02.2011	Arsène ROGEZ
15.02.2011	Anne ARNOLD née GRIENENBERGER
22.02.2011	Joséphine HUTTENSCHMITT née BANHOLZER
22.02.2011	Hélène CHRIST née BAUER